Association IREPS ARA

62 cours Albert Thomas
69008 Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Le 8 juin 2021

Tel.: 04 72 61 05 76
Fax : 04 78 62 21 04
www.bdo.fr

28 rue de la République
69002 Lyon

Association IREPS ARA

Exercice clos le 31 décembre 2020
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association IREPS ARA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures

exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lyon, le 8 juin 2021

BDO Rhône-Alpes
Représenté par Rolland Nino
Commissaire aux comptes - Associé

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2020 Brut	31/12/2020 Amort. et Dépréc.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 073	6 462	3 610	6 034
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	313 180	199 288	113 892	68 853
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	28 027		28 027	9 223
	TOTAL (I)	**351 280**	**205 751**	**145 529**	**84 109**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	168 720	119	168 601	130 628
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	173 921		173 921	272 012
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 983		200 983	197 768
	DISPONIBILITES	2 833 814		2 833 814	2 821 519
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	60 920		60 920	16 134
	TOTAL (II)	**3 438 357**	**119**	**3 438 238**	**3 438 061**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**3 789 637**	**205 869**	**3 583 767**	**3 522 171**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

			31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**	**Fonds propres**		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 194 741	1 175 813
		Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv		*74 104*
	Fonds propres complémentaires		74 104	
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	**Résultat de l'exercice**	**(51 685)**	**93 032**
	Total des fonds propres (situation nette)	**Total des fonds propres**	**1 217 160**	**1 268 845**
		Fonds associatifs avec droit de reprise		
		- Apports		
		- Legs et donations		
		- Subv d'inv affectées biens renouv		
		Droits des propriétaires		
		Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv		
	Provisions réglementées	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**Total des autres fonds associatifs**		
		Total des fonds propres | Total des fonds associatifs	**1 217 160**	**1 268 845**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement	1 093 540	640 666
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
		Total des fonds reportés et dédiés	**1 093 540**	**640 666**
Provisions	Provisions pour risques		199 469	163 745
	Provisions pour charges		143 785	109 353
		Total des provisions	**343 254**	**273 098**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		339 817	317 665
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		506 013	946 578
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		335	2 537
	Produits constatés d'avance		83 649	72 781
		Total des dettes	**929 813**	**1 339 561**
	Ecarts de conversion passif			
		TOTAL PASSIF	**3 583 767**	**3 522 171**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(51 684,69)	93 032,07
	(1) Dont à moins d'un an		929 813	1 339 561
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

			31/12/2020	31/12/2019
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service	Prestations de services	198 307	220 686
	dont parrainages			
		Productions stockée		
		Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation	5 149 886	4 437 906
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	Dons		
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations		
	Contributions financières			
		Autres pdts de gestion courante		43
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		24 093	38 070
	Utilisations des fonds dédiés		640 666	
	Autres produits	Autres produits	70	
	Total des produits d'exploitation		**6 013 022**	**4 696 704**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		1 061 965	1 106 867
	Aides financières	Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés		297 005	253 187
	Salaires et traitements		2 536 883	2 407 443
	Charges sociales		953 049	963 487
	Dotation aux amortissements et dépréciations		39 703	26 278
	Dotation aux provisions		34 432	30 491
	Reports en fonds dédiés		1 093 540	
	Autres charges		11 128	2 133
	Total des charges d'exploitation		**6 027 705**	**4 789 886**
	RESULTAT D'EXPLOITATION		**(14 683)**	**(93 182)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(14 683)**	**(93 182)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 365	3 434
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 720	1 158
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**4 085**	**4 593**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 720
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		**1 720**
	RESULTAT FINANCIER	**4 085**	**2 873**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(10 598)**	**(90 309)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	326	61
	Sur opérations en capital	2 415	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	45 022	
	Total des produits exceptionnels	**47 762**	**61**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 221	
	Sur opérations en capital	2 415	273
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	80 746	163 745
	Total des charges exceptionnelles	**88 381**	**164 018**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(40 619)**	**(163 957)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	468	672
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		988 636
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		640 666
	TOTAL DES PRODUITS	**6 064 869**	**5 689 994**
	TOTAL DES CHARGES	**6 116 554**	**5 596 962**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(51 685)**	**93 032**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

31/12/2020

INFORMATIONS LIEES A L'EXERCICE

Total bilan :	**3 583 767** euros
Total des produits :	**6 064 869** euros
Résultat de l'exercice :	**-51 685** euros
Durée de l'exercice :	12 mois

PREAMBULE - OBJET, ACTIVITES ET MOYENS

« L'***Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes*** est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 qui a pour but de promouvoir la santé. »
Elle est composée d'un siège régional et de délégations territoriales.
Son sigle est « IREPS ARA ». Son siège social est fixé au 62, cours Albert Thomas 69008 Lyon, et pourra être transféré en tout autre lieu sur simple décision du conseil d'administration.
Elle répond à :
- La nécessité pour les structures d'éducation pour la santé présentes en Auvergne et Rhône- Alpes de se doter d'une organisation profondément ancrée dans les réalités des territoires et en capacité de répondre à des enjeux régionaux ;
- La nécessité d'une réponse plus adaptée, plus pertinente et mieux organisée des acteurs de l'éducation pour la santé face aux défis de santé publique ;
- La nécessité de couvrir toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'IREPS-ARA a pour objectif général de contribuer à l'amélioration de la santé et à la réduction des inégalités de santé par le développement de l'éducation et de la promotion de la santé dans la région Auvergne Rhône-Alpes :
• en favorisant la prise en compte des déterminants de santé,
• en permettant l'équité d'accès à l'éducation pour la santé et à la prévention entre les territoires et entre les populations,
• et en développant les savoir-faire et la professionnalisation de l'ensemble des acteurs concernés.

Elle développe son action dans l'esprit des *valeurs de la promotion de la santé* définie par les Conférences internationales de l'OMS (et notamment par la charte d'Ottawa), par la charte nationale adoptée par la Fédération Nationale d'Éducation pour la Santé et selon les principes de la charte des acteurs de l'éducation pour la santé en région Rhône-Alpes adoptée par les membres fondateurs le 13 juin 2006. Elle intervient en collaboration avec l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaire, social, éducatif, etc. L'IREPS-ARA s'interdit toute attitude partisane ou confessionnelle.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission notamment de :
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques régionales de santé publique en lien avec les autorités compétentes régionales.
- Elaborer et mettre en oeuvre des programmes, projets ou autres activités de promotion et d'éducation pour la santé au bénéfice de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en agissant tant au niveau régional qu'aux niveaux départemental et local.
- Former et accompagner méthodologiquement les acteurs locaux au développement, à la gestion et à l'évaluation de projets.
- Produire, valoriser et diffuser une documentation pertinente (dont celle de l'INPES) ainsi que des données probantes contribuant à l'analyse locale des besoins en éducation pour la santé et au repérage des leviers d'action.
- Promouvoir et diffuser les valeurs, objectifs et actions d'éducation et promotion de la santé auprès des institutions, organismes et parties prenantes de leur territoire respectif, et créer les conditions d'un partenariat effectif.
- Gérer et assurer le développement du Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida Auvergne-Rhône-Alpes (CRIPS), pôle ressource spécialisé sur les questions du VIH/sida, des IST, des hépatites et de l'éducation à la sexualité.

Ces missions sont assurées dans le cadre d'un schéma régional d'actions concertées, élaboré par l'ensemble des structures de l'IREPS-ARA.
L'IREPS-ARA se propose, en outre, de développer la promotion de la santé sous toutes formes de collaboration avec l'ensemble des acteurs de santé - et notamment des réseaux associatifs et mutualistes - de la région Auvergne-Rhône-Alpes par :
• La réalisation de travaux d'évaluation et d'expertise sur les sujets qui relèvent de la compétence de ses membres.
• L'organisation de rencontres régionales périodiques permettant des échanges entre associations et professionnels de santé publique, l'étude de thèmes prioritaires, la diffusion des résultats des actions entreprises.
• La mise en oeuvre de tous les moyens d'information et de pédagogie de la santé par des actions de communication, de documentation, de formation, de colloques, de rencontres, etc.
• L'entretien de liens étroits avec la Fédération nationale d'éducation pour la santé (FNES), d'autres fédérations ou structures fédératives régionales françaises ou avec des organismes étrangers ayant même vocation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice clôturant au **31/12/2020** ont été élaborés et présentés dans le respect des principes prévus au règlement ANC n° 2014-03 modifié relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et de la la loi du 1er juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes et dérogations comptables

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La présentation des comptes annuels a été ajustée du fait de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06.

Les reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation et leur utilisation sont désormais présentés dans le résultat d'exploitation alors qu'ils étaient précédemment suivis en fin de compte de résultat.

Fonds propres

Une subvention d'investissement non amortissable est présentée en autres fonds propres sans droit de reprise pour 74 104 euros.

Evaluation des immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Logiciels	L	Durée : 1 et 3 ans
Matériel & Outillage	L	Durée : 8 ans
Matériel, Mobilier de bureau	L	Durée : 1 à 10 ans
Agencements, Installations	L	Durée : 3 à 6 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Evaluation des créances et dettes

Elles sont valorisées à leur valeur comptable.
Les créances dont la valeur nominale de remboursement a diminué, ont pu faire l'objet, quand celle-ci est réversible, d'une provision pour dépréciation.

Titres immobilisés et valeurs de placement

Les titres de participations, autres titres immobilisés ainsi que les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur cout d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits la valeur des titres est estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs et titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision.

Etat des provisions

La provision pour risques de 199 469 € correspond à des excédents de financements non réaffectés et en attente de restitution.
Une dotation de 80 746 € a été constituée sur des actions 2020 et des financements de 2019 ont été repris pour 45 022 €.

La provision retraite a été ajustée à 143 785 € (dotation de 34 432 €).

La provision pour dépréciation des VMP a été reprise en totalité pour 1 720 €.
La valorisation au 31/12/2020 présentant une plus value latente, aucun complément n'a été doté.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 066				1 994	10 073
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 066**				**1 994**	**10 073**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	92 989		23 961		60 323	56 627
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	221 724		58 238		23 410	256 553
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**314 714**		**82 199**		**83 733**	**313 180**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 223		21 219		2 415	28 027
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**9 223**		**21 219**		**2 415**	**28 027**
	TOTAL	**336 003**		**103 418**		**88 141**	**351 280**

Amortissements

	Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	6 033	2 423	1 994	6 462
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 033**	**2 423**	**1 994**	**6 462**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	73 940	12 330	60 323	25 947
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	171 921	24 830	23 410	173 341
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**245 861**	**37 161**	**83 733**	**199 288**
	TOTAL	**251 893**	**39 584**	**85 727**	**205 751**

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	273 098	115 178	45 022	343 254
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**273 098**	**115 178**	**45 022**	**343 254**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	4 000	119	4 000	119
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres	1 720		1 720	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**5 720**	**119**	**5 720**	**119**
	TOTAL GENERAL	**278 818**	**115 296**	**50 742**	**343 373**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	34 550	4 000
	- financières		1 720
	- exceptionnelles	80 746	45 022

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	1 175 813		93 032		1 268 845
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau		93 032	(93 032)		
Excédent ou déficit de l'exercice	93 032	(93 032)		51 685	(51 685)
Situation nette	**1 268 845**			**51 685**	**1 217 160**
Droits des propriétaires					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 268 845**			**51 685**	**1 217 160**

Fonds Dédiés

RESSOURCES	Fonds à engager Début N	Utilisation cours d'exercice	Engagement à réaliser	Fonds à engager Fin N
Sur subventions 2016	1 146	1 146		
Sur subventions 2017	0			
Sur subventions 2018	43 462	41 237		2 225
Sur subventions 2019	596 057	479 014		117 043
Sur subventions 2020	0		974 272	974 272
TOTAL	**640 665**	**521 397**	**974 272**	**1 093 540**

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice,n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif «Fonds dédiés» avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte «Reports en fonds dédiés».

Les sommes inscrites au passif en «Fonds dédiés» sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte «Utilisations de fonds dédiés».

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	28 027		28 027
	Clients, usagers douteux ou litigieux	119	119	
	Autres créances clients, usagers	168 601	168 601	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	165 671	165 671	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	8 249	8 249	
	Charges constatées d'avance	60 920	60 920	
	TOTAL DES CREANCES	**431 588**	**403 561**	**28 027**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	339 817	339 817		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	204 237	204 237		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	261 010	261 010		
	Impôts sur les bénéfices	468	468		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 299	40 299		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	335	335		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	83 649	83 649		
	TOTAL DES DETTES	**929 813**	**929 813**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Charges à payer		**366 814**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**51 716**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	*51 716*	
Dettes fiscales et sociales		**315 097**
PROVISION CONGES PAYES	*202 275*	
CHARGES SOC PROV CP	*97 035*	
UNIFORMATION	*3 850*	
EFFORT CONSTRUCTION	*11 937*	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2020**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**83 649**
SANTE PUBLIQUE FRANCE MSTAB 2020		59 649	
COLLOQUE DRDJSCS 2021		24 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**83 649**

Produits et Charges exceptionnels
au 31/12/2020

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671800 - AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 221	
675200 - VAL COMPTABLE ELT ACTIF CEDES	2 415	
687500 - DOTATION PROV EXCEPTIONNELLES	80 746	
771800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		326
775200 - PRODUIT DE CESSION ELT ACTIF		2 415
787500 - REPRISE PROV POUR RISQUES		45 022
Totalisation	**88 381**	**47 762**

Autres annexes

Etat exprimé en **euros**

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires ne sont pas présentées dans les comptes car évaluées sans valorisation formelle.

Pour la délégation de l'Isère CD38 au titre de son installation dans les locaux que le Conseil Départemental de l'Isère met à sa disposition 23 avenue Albert 1er de Belgique à Grenoble, une valorisation de 35 678 €.
Elle se décompose ainsi :

Loyer : 19 317 €
Frais d'entretien, de chauffage, d'électricité et d'eau : 16 361 €

Pour la délégation de l'Isère - Iris au titre de son installation dans les locaux que la municipalité de Grenbole met à disposition MDH le Patio – 97 Galerie de l'Arlequin à Grenoble, une valorisation de 7 399 €.

Pour la délégation de la Loire au titre de son installation dans les locaux que la Ville de St Etienne met à sa disposition 26 avenue de Verdun à St Etienne, une valorisation de 14 598 €.

Les autres contributions volontaires ne sont pas valorisées.

Engagements financiers

Au 31/12/2020, l'entité a recours à 16 contrats de location de voiture sans option d'achat pour :
10 véhicules TOYOTA YARIS, 2 CITROEN C3 et 4 CITROEN C4.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non applicable

Engagements reçus

Néant

Informations d'ordre fiscal

L'association IREPS n'est soumise à aucun des impôts commerciaux.

Autres annexes

Etat exprimé en **euros**

EVENEMENT MAJEUR / CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID 19

L'impact de la crise sanitaire liée au covid-19 ne peut être chiffré dans les comptes clos au **31/12/2020**.

L'entité n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2020 au titre de cet événement.

Bilan

Approche d'ensemble

En l'absence de facturation, le crédit client est sans objet.
Le crédit fournisseur n'est pas significatif.

L'entreprise n'a procédé à aucun ajustement de ses comptes clos au **31 Décembre 2020** au titre de cet événement.

La bonne santé historique et les perspectives de réaffectation des financements ont conduit à ne pas remettre en cause la continuité d'exploitation.

Aucun changement de méthode n'a eu lieu dans les évaluations.

Compte de résultat

Approche d'ensemble

L'activité principale a été perturbée notamment pour les événements nécessitant l'accueil du public.
Le volume de subventions n'est pas impacté. Peu d'actions ont dû être annulées, certaines ont été décalées.

Le recours à la sous traitance a été impacté corrélativement.

Les frais fixes ont été supportés, ils n'ont pas pu être réduits.

L'entité a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant le recours à l'activité partielle notamment pour les salariés dont les enfants ne pouvaient être scolarisés.
Conformément au protocole sanitaire national, le télétravail a été favorisé pendant les périodes de confinement.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Courant 2020, l'IREPS ARA a transféré son siège social.du 9 Quai Jean Moulin - Lyon 1 au 62 Cours Albert Thomas - Lyon 8.

Par ailleurs, une délégation a été ouverte à Moulins dans le département de l'Allier.

IREPS Auvergne Rhône Alpes

Libellé de l'action	Valorisation
Promouvoir le bien-être des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans	93 564,00 €
La tête le corps tout un accord	5 520,00 €
CRIPS	17 664,00 €
EMERGENCE	158 473,40 €
Ephora	4 857,60 €
Projet GEM2 'Formation des GEM'	42 047,00 €
Promouvoir une alimentation favorable à la santé des populations défavorisé	67 509,60 €
Petite enfance, alimentation, corpulence, activité physique	160 433,28 €
PJJ accompagnement MILDECA	552,00 €
PRISM	218 646,00 €
Qualité de l'air intérieur lieux d'accueil jeunes enfants	38 840,00 €
Prévention des comportements à risques et les conduites addictives des jeun	29 256,00 €
Développement des CPS auprès des jeunes de la DIR Centre Est PJJ 2019	6 600,00 €
Promouvoir le bien-être des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans 2019	38 916,00 €
Nutrition et rythmes de vie axe 7-25 ans et aide alimentaire 2019	7 220,16 €
Petite enfance, alimentation, corpulence, activité physique 2019	11 393,28 €
Etre acteur de son bien etre et vieillir en santé	4 013,04 €
Prévention des conduites à risques en milieux scolaires	17 664,00 €
Milieux festifs et consommations	1 932,00 €
Littératie numérique en santé : bien-être des personnes âgées 2019	5 520,00 €
20381ASL+	12 696,00 €
Coordination plateforme apprentissage français sur EBER	30 600,00 €
PIVIH 2020	2 500,00 €
Promotion santé Oisans 2020	4 968,00 €
Nos enfants ne manquent pas d'air 2018	1 656,00 €
Prévention les conduites addictives auprès des jeunes, Loire	5 094,96 €
Journée de sensibilisation à la littératie en santé	5 520,00 €
Santé des jeunes en Savoie	3 864,00 €
Accompagnement de l'ITEP la Ribambelle	1 214,40 €
Prévention des conduites addictives auprès des jeunes, Savoie	6 508,08 €
Elaboration d'un outil d'observation des conduites addictives en Savoie	6 900,00 €
Eco-appart et actions en santé environnement 2018	568,56 €
Qualité de l'air et santé dans les établissements scolaires et lieux d'activité physique de la vallée de l'Arve - année 2 du projet	9 108,00 €
Améliorer la prévention des maladies respiratoires en soutenant le	- €
Gestion familiale des écrans	2 898,00 €
Qualité de l'air et santé dans les établissements scolaires et lieux d'activité physique de la vallée de l'Arve 2019	44 137,04 €
Gestion familiale des écrans 2019	496,80 €
Handicap et addictions 2019	1 656,00 €
Prévention du dopage et des conduites dopantes	9 693,12 €
Mallette pédagogique sport santé	2 903,52 €
Nutrition et rythmes de vie à Rillieux	8 832,00 €
Protection de la santé des sportifs 2019	1 104,00 €
	1 093 540 €

Association IREPS ARA

62 cours Albert Thomas
69008 Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le 8 juin 2021

Tel.: 04 72 61 05 76
Fax : 04 78 62 21 04
www.bdo.fr

28 rue de la République
69002 Lyon

Association IREPS ARA

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux adhérents de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Lyon, le 8 juin 2021

BDO Rhône-Alpes
Représenté par Rolland Nino
Commissaire aux comptes - Associé

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE